

PROCÉDURE POUR LA CLÉ DU SITE CARPENTIER

1. Une boîte à clé est installée sur la porte d'entrée de côté, à l'Hôtel de Ville;
2. Vous devez communiquer avec Jacinthe au 450 532-1338 ou par courriel au ville.valcourt@valcourt.ca pour aviser que vous souhaitez obtenir une clé. Vous devrez fournir votre nom, votre adresse postale, les matériaux que vous souhaitez apporter au site ainsi qu'un numéro de téléphone pour vous joindre en tout temps;
3. Une clé sera déposée dans la boîte à clé et un code d'ouverture ainsi qu'un numéro de clé vous seront communiqués;
4. Vous aurez 3 jours pour rapporter la clé, dans une enveloppe où votre nom est inscrit lisiblement, dans la chute à paiement;
5. Lors du retour de la clé, elle est désinfectée;
6. Si la clé n'est pas retournée après les 3 jours ouvrables, une facture de 50\$ sera faite dans votre dossier et envoyée par la poste.

Le site est accessible aux citoyens de la VILLE de Valcourt seulement. Merci de ne pas prêter la clé.

Les seuls rebus autorisés sont les suivants :

- Roche, sauf pierre volcanique ;
- Branches de moins de 4 pouces (10cm) de diamètre, sauf le cèdre ;
- Terre ou sable exempt de débris de construction ;
- Le béton **non-armé** et l'asphalte peuvent être déposés, mais nécessitent d'avoir la clé d'une deuxième clôture. Ces matériaux ne doivent JAMAIS être laissés avec la roche, la terre ou les branches.

Tous les matériaux doivent être triés selon l'aménagement du site, soit les branches d'un côté et la terre et les roches de l'autre côté. Si des matériaux non autorisés sont déposés au site, ils devront être ramassés par le propriétaire dans un délai de 48h, sans quoi, ils seront retirés par la Ville aux frais du responsable du délit.

Le code de la boîte à clé sera changé entre chaque transactions ou au besoin.

En récupérant la clé dans la boîte à clé, vous confirmez avoir pris connaissance des présentes conditions et les avoir acceptées.